



350 scouts sur
la brèche voir page 4

Les grandes
orgues sont
de sortie

en page 2

Un arbre
pour
des prunes

en page 4

On recherche
des sportifs qui
ont du mérite

en page 6

Nos seniors
sont de grands
gâtés

en page 7

André Dubois
file le long de
la Volga

en page 12


OFF
& nous restons
ON

en page 5

Musique à Glabais, un monument classé!

Lorsqu'en 1996, Eddy Jonckheere eut l'envie de se lancer dans l'organisation du premier concert à Glabais, son ami Michel Van den Bossche était déjà là pour le conseiller et le soutenir dans cette démarche qui n'était pas une mince affaire, mais qui à force de ténacité s'est perpétuée jusqu'à présent pour le plus grand bonheur de tous les fidèles de Musique à Glabais.

Michel Van den Bossche, en tant que membre effectif, continue à nous faire profiter de son expérience tant au niveau artistique qu'au point de vue de l'organisation des concerts.

Organiste, chef de chœur, chef d'orchestre, professeur, organisateur de festivals, il dispose évidemment d'une expérience importante. Il nous a déjà fait l'honneur de donner trois concerts à Glabais (2001, 2004, 2007) à la fête du Belgian Sinfonia Orchestra qui est devenu l'Orchestre Hainaut-Picardie. Il a aussi prêté son concours au concert d'inauguration de l'orgue après sa restauration en 2009.

L'orgue de Glabais, monument classé, a malgré ses dimensions modestes une remarquable musicalité qui cadre parfaitement avec la qualité exceptionnelle de l'acoustique de l'église. Les archives relatives à sa construction ont disparu, mais on estime qu'il date des années 1840 environ, quoique sa facture soit d'un modèle plus archaïque. La présence d'une étiquette collée dans la laye a longtemps fait penser qu'il provenait

des ateliers des frères Gheude à Nivelles. Le facteur d'orgues Rudi Jacques, qui a assuré sa restauration, donne une piste intéressante quant à son origine: il proviendrait de l'atelier de Pierre-Fidèle Delmotte, facteur établi à Saint-Léger, dans le Tournaisis.

L'étiquette mentionnant les Frères Gheude provient d'une réparation du sommier survenue très tôt après sa mise en service. Rudi Jacques nous donne une très bonne description de l'instrument et de ses différentes transformations dans une étude parue dans la revue L'Organiste n° 164 – 3^e trimestre. 2009.

Un organiste, les musiciens d'un orchestre, un orgue: nous avons sous la main tous les ingrédients pour programmer un concert d'exception. Y a-t-il meilleure association que des cuivres et un orgue? Michel Van den Bossche a réuni un quintette de musiciens professionnels, issus de l'Orchestre Hainaut-Picardie, et nous propose un programme extrêmement varié:

- Henry Purcell (1654-1685): Symphony "The Fairy Queen" (transcription pour quatuor de cuivres et orgue).
- J.-S. Bach (1685-1750): Aria extrait de la cantate BWV212 (transcription pour trombone et orgue).
- Johan Amberg (1846-1928): Choral «Kirken den er et gammelt Hus» pour quatuor de cuivres et orgue.
- John Stanley (1712-1786): Voluntary 8 en la min pour orgue.
- Samuel Scheidt (1587-1654): Can-

zona pour quintette de cuivres.

- Jan-Pieterszoon Sweelinck (1562-1621): Variations sur le thème «Ma jeune vie a une fin» pour orgue.
- August-Eberhard Müller (1767-1817): Andante Religioso op. 74 pour cor et orgue.
- Wolfgang-Amadeus Mozart (1756-1791): Tuba Mirum, extrait du Requiem K.626 (transcription pour quatuor de cuivres et orgue)
- Léon Boëllmann (1862-1897): Suite gothique «Toccata» (transcription pour quintette de cuivres et orgue).
- Philippe Rose (1954-): Alors, j'irai vers les étoiles, pour quintette de cuivres et orgue.

Les interprètes:

Trompettes: Pascal Creteur, Michel Verheylewegen
Trombone ténor: Pierre Prevot
Trombone basse: Pierre Schyns
Cor: Christophe Feron
Orgue: Michel Vandebossche

Renseignements

Dimanche 9 novembre 2014 à 17 h
A l'Eglise St Pierre, Glabais
Cartes en vente au:
Centre Culturel, Genappe,
Syndicat d'Initiative, Genappe
Boulangerie Falise, Glabais
La Cabosse d'Or, Ways
Réservations:
Hubert Frissaer: 067/77.10.51
hubert.frissaer@gmail.com
Ou Eddy Jonckheere 02/351.15.53,
edouard.jonckheere@skynet.be
Prix des places en prévente: 12€
Sur place: 14€



Concert de Gala 2014

Les musiciens du RMG ASBL fixent rendez-vous à leurs fidèles supporters et plus largement à tous les habitants de Genappe le vendredi 21 novembre 2014 à 20h en l'église St Géry de Vieux-Genappe.

C'est en effet à cette date que se tiendra le traditionnel Concert de Gala de l'harmonie; le point d'orgue d'une année musicale qui se termine tout doucement pour l'équipe de la présidente Arlette Godalier.

Les répétitions battent actuellement leur plein afin de mettre au point pour l'occasion un répertoire varié comprenant des œuvres originales contemporaines nées de l'imaginaire et de la plume de compositeurs et arrangeurs belges et internationaux pour orchestres d'harmonie.

Une soirée comme celle-là permet de mettre en évidence le travail constant et hebdomadaire d'un groupe de musiciens amateurs sous l'égide de leur chef, Serge Cange. Pour ceux qui connaissent l'harmonie sous ses facettes plus «légères», c'est une bonne occasion d'en découvrir une autre qui ne transparait pas directement des activités publiques auxquelles la société participe tout au long de l'année. A bon entendre, n'hésitez donc pas à venir vous en rendre compte par vous-mêmes le 21 novembre, l'espace d'une soirée.

Pour ceux qui sont déjà décidés, sachez que le droit d'entrée est fixé à 5€; début des festivités à 20h, église St Géry de Vieux-Genappe

Renseignements

067/77.17.08.

Archéologie en Val de Dyle

Conférence

«L'inventaire de collections archéologiques, à la découverte d'objets remarquables ou insolites... dans les réserves du CHAPG» par Sylvia Piermarini (CHAPG) et Christelle Schoonbroodt (Association Scientifique Liégeoise pour la Recherche Archéologique).

Pour le dernier événement d'«Archéologie en Val de Dyle», le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe vous propose une conférence où vous serez dévoilées les collections archéologiques conservées à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine. L'inventaire de ces collections, en cours de réali-

sation, offre un regard nouveau sur leur riche contenu: elles renferment des objets de toutes les périodes de l'histoire humaine (de la préhistoire à l'époque contemporaine) provenant du grand Genappe et d'ailleurs. Les conférencières porteront leur attention sur quelques-uns au caractère plus insolite ou suscitant un intérêt particulier comme par exemple des vestiges des verreries du Sclage.

Renseignements

Le 22 novembre 2014 à 16h à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine Avenue Eugène Philippe 1a - 1473 Glabais. Entrée gratuite.



Nos villages à pied

Découverte de Baisy

Le dimanche 23 novembre à 14h, l'association Chemins 141 (les Amis de Bousval, le Syndicat d'Initiative et Environnement-Dyle), en collaboration avec la Ville de Genappe, vous propose une huitième promenade de découverte de nos villages (7 km).

Cette fois, nous aurons la surprise de découvrir la richesse patrimoniale de Baisy que représentent les petites sentes de quartier. Nous profiterons de ces sentiers qui se fauillent agréablement dans les quartiers du Cheniat, d'Hattain, de la Falise et du Fosti; nous constaterons l'intérêt du maillage de ces sentiers ancestraux pour nos promenades et/ou pour nos déplacements d'un quartier à l'autre. Ces sentiers sont les nôtres; en les utilisant nous assurons leur pérennité. Ils constituent certes des servitudes publiques de passage mais leur usage impose aussi de notre part le respect inconditionnel des propriétés riveraines.

Renseignements

Rendez-vous: place d'Hattain à Baisy-Thy
Organisation: Ville de Genappe et Chemins 141
Contact: C. Wibo
Tél.: 010/61.50.70





ZONE DE POLICE

Évitons les vols dans nos véhicules

Face à la recrudescence des vols de documents de bord de véhicules au sein de notre zone de police, nous nous permettons de vous donner quelques conseils pour vous éviter une mauvaise surprise au réveil...

Le mois de septembre ainsi que la première quinzaine du mois d'octobre ont été particulièrement pénibles pour les véhicules de Genappe... En effet, une petite vingtaine de véhicules ont fait l'objet de désagréables visites. Documents de bord, GPS, sacs à main, ... un butin pour lequel les auteurs n'hésitent pas à briser les vitres des véhicules. Soyez donc prudents et suivez ces quelques conseils.

La première chose à faire, si vous disposez d'un garage ou d'un endroit sûr est d'y garer votre voiture. Si tel n'est pas le cas, choisissez un endroit bien éclairé la nuit et en soirée.

Ne laissez aucun objet de valeur dans la boîte à gants ou à vue des passants : reprenez donc vos veste, clés usb, téléphone portable, gps, portefeuille, clés de maison, etc. En ce qui concerne vos objets de valeur, faites-en un inventaire, conservez leur numéro de série et marquez-les si possible. Ils auront moins de valeur marchande. Pen-

sez également à essuyer la marque de ventouse laissée par votre GPS sur votre pare-brise. Aussi, utilisez le code pin de votre GPS. Cette option, très peu utilisée, rend votre appareil inutilisable sans l'introduction de ce code. Pensez également à éteindre la fonction bluetooth de vos appareils électroniques. Cela les rend détectables et indique leur présence aux voleurs potentiels.

Enfin, les documents de bord sont très prisés depuis quelques temps. Excepté pour le nouveau certificat d'immatriculation à deux volets - dont une partie doit rester dans le véhicule tandis que l'autre doit être gardée dans votre habitation - ramenez-les chez vous et remettez-les dans votre véhicule une fois que vous l'utilisez. Ceux-ci ont, en effet, une valeur marchande dans le circuit criminel. À ce propos, une attention particulière est de rigueur pour les propriétaires de véhicules de marque française. Les propriétaires des autres marques doivent cependant rester vigilants.

N'hésitez pas à contacter nos services de police en cas d'agissements suspects sur un véhicule ou autre. Au plus vite nous serons prévenus, au plus facilement nous pourrions retrouver les auteurs.

Pascal Neyman
Commissaire divisionnaire.



**Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs**

Travail
sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be
www.assurancesgilson.be
CBFA : 014169 AcB



Services bancaires

Le mot du Bourgmestre



Il y a 100 ans éclatait la Première Guerre mondiale. Ces années de désolation ont été largement évoquées depuis le début de cette année 2014 : documentaires à la télévision, films, livres, expositions, cérémonies sur les divers lieux de combats... Toutes ces initiatives nous ont remis en mémoire le déroulement tragique des événements de 1914, ses conséquences pour les populations, l'horreur endurée par tous ces soldats à qui l'on avait promis une guerre «éclair», mais qui s'enlisa durant 4 longues années provoquant des millions de morts, de mutilés, des familles décimées, des villes complètement détruites...mais aussi une des causes du deuxième conflit mondial!

Depuis 1919, le 11 novembre est un jour particulier où dans toutes les communes du pays, les autorités et les citoyens sont invités à commémorer l'armistice de 1918. Bien sûr, les témoins de ces années terribles ne sont plus là ; accomplir un travail de mémoire reste toutefois bien utile, car nos enfants et petits-enfants doivent être informés des mécanismes qui engendrent les conflits. Dans cette optique, le Cercle d'Histoire de Genappe nous a présenté une belle exposition en septembre dernier, je les en remercie encore. Pour ma part, c'est toujours avec une immense émotion et une reconnaissance infinie que je participe aux cérémonies commémoratives avec les membres du Collège et du Conseil communal ; se recueillir à l'Hôtel de Ville devant le monument érigé en mémoire des victimes des deux guerres est un moment solennel et symbolique : il nous rappelle que la paix a été acquise dans la souffrance et que, de tout temps, il faut faire preuve de clairvoyance et de vigilance afin de préserver nos valeurs essentielles.

Dans le registre de la gestion communale, les mois de novembre et décembre sont en partie consacrés à la préparation des budgets de l'année suivante. C'est une tâche importante qui conditionne l'ampleur des nouveaux projets et des investissements que nous souhaitons mener. C'est aussi un exercice délicat, car nous devons opérer des choix pour garder des finances saines. Cette année encore, fidèle à notre promesse, je vous informe que les taxes seront inchangées : le taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques restera à 7% et le centime additionnel au précompte immobilier à 1950. Sachez d'ailleurs, que selon une étude du magazine «Le Vif- L'Express» qui a publié le 12/09/2014 un classement des communes en fonction de leur taxation, Genappe figure à la 18^e position des communes les moins taxées sur les 262 communes que compte la Wallonie. Ce classement avantageux, résultat d'une gestion rigoureuse des finances communales, est à mettre en évidence au même titre que la qualité du travail fourni par les différents services communaux.

Tout anniversaire étant propice aux remerciements, je profite de celui de mes 25 années de mayorat pour remercier l'ensemble les fonctionnaires communaux pour leurs compétences et leur enthousiasme quotidien au bénéfice des habitants de notre belle commune.

Gérard Couronné
Le Bourgmestre





350 scouts se mobilisent en faveur de l'environnement !

La journée inter-unités réunissant les unités de Bousval, Houtain-le-Val et Ways a été consacrée cette année à l'environnement, la propreté et l'amélioration du cadre de vie

de la commune. Un projet d'envergure élaboré entre l'administration communale et les 3 unités scoutistes de la Ville a permis aux baladins, louveteaux, éclaireurs, pionniers et

routiers de s'impliquer concrètement dans une action citoyenne dans le cadre de la 5^{ème} semaine de l'environnement.

Le samedi 11 octobre, tous ces jeunes se sont activés sur divers chantiers, encadrés par des bénévoles de l'association Chemins 141, des Amis de Bousval et par la Ville de Genappe. Les objectifs étaient de réunir les trois unités scoutistes de la commune dans le cadre d'une action commune. Cette action a permis d'embellir et de nettoyer plusieurs sites de l'entité tout en sensibilisant les acteurs à la protection de l'environnement. Des projets ont été répartis sur 30 chantiers sur l'ensemble du territoire: sentier 110 à Baisy-Thy - rue Falise - réhabilitation de sentier, sentier 25 à Bousval - réhabilitation de sentier, sentier de la Tourterelle à Houtain-le-Val, création de poubelles de tri qui retourneront dans les locaux des unités, plantations diverses: rue de la Sta-

tion à Genappe (bordure du RAVel) et Place du Chenoy à Loupoigne, nettoyage de bords de route dans les villages: Bousval, Genappe centre, Houtain-le-Val, le RAVel,...

Tous les remerciements de la ville s'adressent aux scouts des unités de Bousval, Houtain-le-Val et Ways, aux bénévoles de l'association Chemins 141, des Amis de Bousval, au service éco-conseil, au CPAS,

aux échevinats de la jeunesse et de l'environnement de la Ville de Genappe ainsi qu'un tout grand merci aux ouvriers volontaires du Service Travaux qui se sont impliqués avec beaucoup de pédagogie dans l'encadrement technique des jeunes. Un reportage sur le vif a été réalisé par les Routiers et se trouve sur www.genappe.be ! Voici quelques photos de cette journée.



Une nouvelle voie verte à Genappe Comment, pourquoi?

L'idée de création de la voie verte a germé lors de discussions avec le Gracq (Groupe des cyclistes au quotidien). Un constat avait été fait. Les villages d'Houtain-le-Val et une partie du village de Loupoigne n'étant pas traversés par le RAVel, piétons et cyclistes ne disposaient pas de site propre pour se rendre en toute sécurité vers le centre de Genappe ou vers le village voisin. Comment donc promouvoir les déplacements doux dans ce cadre ?

L'aménagement de la voie verte a été rendu possible grâce au subside de la Province du Brabant Wallon pour des aménagements cyclables. Ce n'est pas moins de 80% du montant total des travaux qui est pris en charge par la jeune province.

Le premier tronçon de la voie verte est sur le point d'être terminé. Voilà donc déjà plus de 1,8km réservés aux piétons, cyclistes, cavaliers et au charroi agricole (qui doit pouvoir rejoindre les champs).

Les travaux se poursuivront fin de cette année et au printemps prochain avant une inauguration fin du premier semestre 2015.

Dès à présent, vous pouvez vous y promener en toute sécurité avec des enfants, à pied ou à vélo. Ce site convient parfaitement et vous permettra de découvrir nos paysages à partir d'un nouveau point de vue. Elle permet de rejoindre la Route de Fonteny à Loupoigne et la rue Fonteny à Houtain le Val.



Sainte-Catherine: une distribution tout en fleur et en baies mais pas que...

Parmi les essences proposées, le charme, l'églatier, le genêt à balai, le prunier, le pommier sauvage, l'amélanchier, le cornouiller mâle et sanguin, le fusain d'Europe, le merisier et quelques autres encore.

Via ces différentes espèces indigènes, c'est la création de haies et de bosquets champêtres dans nos jardins que nous voulons valoriser.

Notre choix s'est porté sur des essences classiques mais aussi sur des espèces à fleurs et à petits fruits.

Ces espèces permettront d'apporter une plus-value écologique à votre jardin, tant pour les insectes que pour les

oiseaux. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 22 novembre prochain entre 10h et 12h sur le site de l'Espace 2000.

Vous aurez l'occasion de rencontrer notre équipe «environnement et espace verts» qui effectuera la distribution gratuite des arbustes aux habitants de la commune. Les guides composteurs seront présents pour répondre à vos questions et vous donner quelques conseils utiles sur les techniques de compostage.

Natagora tiendra aussi un stand d'informations.

Renseignements:
Service environnement:
Aude Roland 067/79.42.72

Ferme pédagogique de la Vallée

Quand agriculture rime avec nature et aventure !

Un anniversaire à la ferme?

Une activité le mercredi après-midi?

Un stage pendant les congés scolaires?

Pour vos enfants à partir de 3 ans ou en famille.



Franoise Bodart-Sneessens

0475 35 14 25

www.fermedelavallee.be

1, Chemin de la Fontaine 1472 Vieux-Genappe



Pénurie d'électricité: anticiper et participer

Comme annoncé dans le numéro du mois d'octobre, voici quelques informations complémentaires.

Nous dépendons fortement de l'électricité. En cas de coupure, lors d'une panne ou d'un délestage suite à un incident ou à une pénurie, les conséquences sont très variées. Dans votre habitation, dans les entreprises ou pour la société en général, un manque en électricité se fait sentir immédiatement, avec un impact possible sur votre sécurité également. Tout l'enjeu est d'éviter cette situation. Pour cela, le gouvernement a préparé un plan de délestage qui devrait réduire le risque de black-out.

Se préparer et économiser l'énergie

Il faut anticiper et réduire notre consommation quotidienne d'énergie. On sait que le pic de la demande en électricité se situe entre 17h et 20h. A Chacun d'entre nous de contribuer à la réduction de cette demande en éclairant uniquement les pièces occupées, en débranchant les appareils qui ne sont pas utilisés et ceux qui ne sont pas indispensables...retrouvez tous les conseils du SPF Economie sur Internet.

Si, malgré cela, la consommation est encore trop forte, le plan de délestage sera enclenché. La distribution d'électricité sera suspendue dans une ou deux zones pendant 2 à 4 heures afin de soulager l'ensemble du réseau.

La Belgique est divisée en 6 zones et Genappe se situe dans la zone 1. Toutes les zones seront concernées à tour de rôle. Dès que les autorités auront pris la décision de délestage, la presse recevra toutes les informations à transmettre à la population et des consignes seront diffusées. Nous aurons 3 à 7 jours maximum pour nous y préparer et réduire les problèmes liés au manque d'électricité.

Quels impacts

Dans votre habitation, une coupure du courant électrique peut mener à l'arrêt:

- de l'éclairage intérieur et extérieur;

- des appareils ménagers électriques et électroniques (réfrigérateur, congélateur cuisinière, téléviseur, radios, ordinateur, modem, etc.);
- des ascenseurs (à moins qu'ils ne soient raccordés à une source d'alimentation d'urgence);
- des interphones, serrures magnétiques, porte de garage, système d'alarme...

Dans la commune ou ailleurs en fonction de la zone touchée

- Problèmes de mobilité (ex: pannes des feux de signalisation...);
- Perturbation des communications téléphoniques.
- Impossibilité d'approvisionnement en argent aux guichets automatiques.
- Problème d'approvisionnement en essence (les pompes d'essence ne fonctionnant pas).

Pour réagir aux mieux aux multiples inconvénients découlant d'un arrêt de l'alimentation en électricité, il est primordial de se préparer afin de garantir sa sécurité et celle de sa famille.

Avant la coupure

Si vous êtes informés au préalable d'une coupure de votre alimentation électrique:

- Débranchez vos appareils électriques;
- Chargez votre GSM. Par ailleurs, gardez à l'esprit que le réseau de téléphonie mobile et fixe pourrait être perturbé en cas de panne électrique;
- Prévenez vos voisins et vos proches plus vulnérables et invitez-les à prendre les mêmes précautions.

Pendant la coupure

En cas de coupure prolongée de votre électricité, quelques conseils pratiques:

- Eteignez et retirez la prise de vos appareils électriques sensibles (TV, ordinateur); gardez un interrupteur en position allumée afin de vous rendre compte quand le courant est rétabli;
- Fermez les portes et fenêtres (de



chaque pièce même à l'intérieur de votre habitation), ainsi que les stores ou tentures afin de préserver la température intérieure;

- Restez à l'écoute des médias (surtout via une radio à piles ou à manivelle, ou via la radio de votre voiture) afin d'être tenus informés des dernières informations concernant votre région et des recommandations des autorités;
- Si vos voisins ou vos proches sont dans le besoin, contactez-les afin de les aider dans la mesure du possible;
- Privilégiez les lampes torches aux bougies; en cas d'utilisation des bougies, n'oubliez pas de les placer dans un bougeoir et de les placer sur une surface incombustible. Ne laissez jamais une bougie sans surveillance.
- Evitez d'ouvrir inutilement votre frigo et congélateur afin d'y préserver sa basse température le plus longtemps possible;
- Evitez de téléphoner afin de ne pas saturer le réseau; en cas de danger, appeler le 112.
- Evitez d'utiliser votre GSM; si nécessaire, préférez l'envoi de SMS.

Après la coupure

Lorsque le courant sera rétabli, pour éviter tout risque de nouvelle coupure:

- N'allumez pas tous vos appareils électriques en même temps; laissez au système électrique le temps de se stabiliser;
- Vérifier l'état de la nourriture dans les réfrigérateurs, congélateurs pour y détecter des signes de détérioration. En cas de doute: jetez-la, votre santé prime! Pour

information, si la porte d'un congélateur est restée fermée, les aliments peuvent demeurer congelés pendant 24 ou même 36 heures, selon la température.

L'administration de Genappe, est en relation avec les services de la Province d'où nous recevons directives et informations. Si pénurie il y a, nous serons, comme toutes les communes mises à contribution. Les autorités fédérales comptent sur le bon sens et la solidarité des citoyens pour éviter la surconsommation d'énergie. Si malgré cela, il faut délester, les zones seront concernées à tour de rôle et privées d'électricité pendant quelques heures pour tenter d'éviter un black out. Votre administration se prépare également à cette éventualité, notre site internet et les prochains bulletins communaux continueront à vous informer de l'évolution de la situation.

Renseignements

SPF Economie de 9h à 17h:
0800/120.33
<http://economie.fgov.be>
Info.eco@economie.fgov.be
Elia: <http://www.elia.be>
«prêtpourlhiver.be»

Campagne d'informations spécifiques:
www.offon.be - hello@offon.be,
hashtag #offon, [twitter@offon](https://twitter.com/offon),
www.facebook.com/offon

Ville de Genappe:
www.genappe.be
Isabelle Vanhoutte
067/79.42.48

Gaz-électricité: osez comparer!"

Du 17 au 28 novembre 2014, le SPF Economie mènera une campagne d'information qui s'adressera à tous les citoyens. La Ville de Genappe a participé à la campagne de 2012 et continue depuis à offrir ce service à la population.

A tout moment, les habitants de Genappe peuvent bénéficier d'une aide pour apprendre à comparer les offres des fournisseurs de gaz et d'électricité sur base du comparateur de tarifs développé par le régulateur de leur région.

Si vous souhaitez réaliser une simulation, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le Service Energie ou à vous présenter lors de la permanence, le jeudi de 17h à 19h30 avec une copie de votre facture annuelle de votre fournisseur d'énergie actuel.

Renseignement

Energie: 067/ 79.42.79
energie@genappe.be

Un prêt vert à 0%!

La Ville vous aide à réduire votre facture énergétique. En adhérent aux «Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie» la Ville propose à ses habitants d'obtenir un prêt vert au taux de 0% et sans frais de dossier dans le but de financer vos travaux de rénovation visant à réduire la facture d'énergie. Ce prêt couvre les travaux d'audit énergétique, le remplacement d'ancienne chaudière, l'installation de doubles vitrages et de panneaux photovoltaïques, les travaux d'isolation...

Ce prêt d'un montant maximum de 10.000€ par habitation est remboursable en 5 ans maximum.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir vous renseigner lors des permanences organisées à l'Espace 2000, dans les locaux du service des travaux. Rendez-vous les: 13/11, 27/11, 11/12 de 17h30 à 18h45. Ou rendez-vous sur: www.energiebw.be, info@energiebw.be
Tél.: 0474/07.66 .45.
Service Energie de la Ville au 067/79.42.79.

SANTÉ

Campagne de dératisation

Cette année encore, la Ville de Genappe organise une campagne de dératisation.

Cette dernière aura lieu du lundi 15 décembre au jeudi 18 décembre 2014 inclus. Animal Pest Control effectuera gratuitement le traitement de tous les biens communaux et des immeubles privés sur simple demande des intéressés. Ceux-ci peuvent s'adresser: soit à l'administration communale au 067/79.42.72 ou 73 ou aude.roland@genappe.be soit directement à la Sprl Animal Pest Control au 010/45.05.46

Animal Pest Control peut également vous fournir gratuitement le produit nécessaire ou, suivant la demande, dépêcher un technicien sur place.



Jonathan Vanderlinck

Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be



LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Noël entre tradition et innovation



Du 19 au 21 décembre

Féerie, magie, enchantement, festival de rue, jeux d'ombres et de lumières, objets animés, créations très inspirées, quizz en famille, village du Père et de la Mère Noël: cette année, Genappe vous propose une fin d'année à devenir maboule, à perdre la boule, à retrouver votre âme d'enfant...

Un festival de marionnettes à ne pas manquer!

Nous vous invitons à réserver dans votre agenda les 19, 20 et 21 décembre pour vivre des moments d'exception dans le centre de Genappe.

En ouverture des festivités, le

vendredi 19 décembre, une soirée «Maboule» pleine de surprises avec au programme un repas au restaurant, des spectacles en entrée et au dessert. Samedi 20 et dimanche 21, le festival «Genappe perd la boule» s'adresse à tous, petits et grands avec le plus grand et le plus fameux des théâtres miniatures, un western déjanté, des 45 tours et des contes de fées, des nains barjots et leur manège à pédale, des ombres et des silhouettes d'animaux de cirques extraordinaires. En tout, 5 compagnies planteront leurs décors sous des chapiteaux chauffés ou des espaces aménagés autour de la Grand Place.

Un marché de Noël d'antan...

des créations d'artisans, des jeux pour les enfants.

Parés de guirlandes dorées, d'étoiles scintillantes, de boules irisées, les 20 chalets du marché de Noël vous proposeront cadeaux originaux, produits de terroir et objets artisanaux. Ne ratez pas le concert traditionnel, le traîneau du père Noël, les distributions de bonbons de la Mère Noël.

L'AMO Tempo vous invitera à participer à un bingo familial interactif avec des jeux, des quizz, des présents à gogo.

Pour couronner le tout, telle l'étoile en haut du sapin, la Vitri'In de Créateurs revient sous le signe du beau, de l'originalité et de la création au sein d'un espace collectif, complètement revisité. Une dizaine de projets seront proposés: design, stylisme, illustration, sérigraphie, bijoux, graphisme... Autant d'occasions de (se) faire plaisir car cette 4^{ème} édition vous promet du beau, du belge, des pièces exclusives qui vous feront, à coup sûr, craquer!

Découvrez le programme détaillé et toutes les informations pratiques de la soirée «Maboule», du festival «Genappe perd la boule», du Marché de Noël, des jeux de l'AMO Tempo et de la Vitri'In de Créateurs dans le Journal de Genappe de décembre.

Ce week-end est une organisation de la Ville de Genappe en vue de fédérer toutes les initiatives d'animations de Noël à Genappe. Ces festivités sont organisées en collaboration avec le Tof Théâtre, le café de la Lanterne, le Comité des fêtes, L'APEC, le Syndicat d'Initiative, l'AMO Tempo, le Centre culturel et avec le soutien du CCBW.



Nos sportifs à l'honneur

Participez à notre soirée des mérites sportifs 2014

Que vous soyez un sportif de haut niveau ou un amateur passionné, cette soirée est faite pour vous! Rejoignez-nous en envoyant votre candidature pour le 28 novembre 2014.

Les clubs et les sportifs individuels sont invités à introduire, pour le vendredi 28 novembre 2014 au plus tard, leur candidature accompagnée d'une photo, à l'Hôtel de Ville - Secrétariat Communal, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe.

Pour le Mérite Sportif Individuel: Chaque groupement sportif ne peut présenter que deux candidatures de sportifs au maximum. Il n'est pas autorisé de candidatures groupées.

Pour le Mérite Sportif Collectif:

Chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble. Toute personne ou association, peut introduire une ou des candidature(s).

Les CV de candidature reprendront obligatoirement: les nom, prénom, adresse du candidat, lieu et date de naissance, discipline sportive, performances accomplies ainsi qu'une photo.

Les sportifs qui, à titre individuel, évolueraient avec talent quelle que soit la discipline et dont nous ignorons l'identité sont invités à se faire connaître.

Renseignements

H. Tubiermont, Echevin des Sports, 0475/82.05.23
Secrétariat communal
Mme G. Gossiaux 067/79.42.41

Académie: un week-end artistique en 2084!

Les élèves, qui suivent depuis de nombreuses années l'apprentissage d'une discipline artistique à l'académie de Genappe, se produiront sur scène les samedi 29 et dimanche 30 novembre prochain à la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Pour un joli nombre des élèves de l'Académie de Genappe (une cinquantaine le samedi et plus de 80 le dimanche; sur les 362 élèves que compte l'implantation de Genappe), une magnifique occasion leur est donnée grâce à ce mini festival.

Une création originale

Le samedi 29 novembre à 20h, le spectacle «2084» sera interprété par les élèves d'Art dramatique, de

danse, de formation musicale et un petit ensemble instrumental. Il s'agit d'une création des élèves du cours d'art dramatique qui se sont légèrement inspirés du célèbre 1984 de George Orwell. Dans une ambiance très «censurée», l'humanité, qui n'a presque plus accès aux livres, se révolte. Les élèves et les professeurs de disciplines très différentes se réjouissent de mettre leurs talents d'apprentis artistes en commun pour vous offrir un spectacle plein d'humour bien qu'interpellant à plus d'un titre.

Un concert d'artistes en herbe

Le dimanche 30 novembre à 15h, un concert sera donné par les classes de violon, violoncelle, percussions, guitare, saxophone

et clarinette, flûte, accordéon, l'ensemble de l'académie, les élèves de diction-déclamation et les tout petits chanteurs du cours de formation musicale.

Ces deux événements se tiendront dans la salle polyvalente de l'Espace 2000, aménagée pour l'occasion en véritable salle de spectacle. Considérant le nombre important d'élèves sur scène, un grand nombre de places est réservé aux parents. Les places pour le public «hors académie» sont limitées. Pour assister au spectacle et/ou au concert, il est indispensable de téléphoner au 067/79.42.96 entre 15h et 18h les lundis, mardis, jeudi et vendredis et le mercredi entre 12h et 18h.



**Eureka** Service
BONFORT ET SECURITE AU TRAVAIL SPRL

NOUVEAU: SERVICE INFORMATIQUE
Vente, installation, dépannage, webservices
Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais
Professionnels - Particuliers
www.eureka-service.be
TEL: 067/77.11.70 FAX: 067/78.04.30
informatique@eureka-service.be

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin

**FINTRO**
BANQUE & ASSURANCES

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax : 067/79.01.51

Etat civil

Naissances
BASBAS Medhi de Genappe
BOODTS Clémentine de Loupoigne
CLEENEWERCK de CRAYENCOUR Arthur de Bousval
GEIRNAERT Anis de Baisy-Thy
GONZALEZ Hugo de Bousval
GOVERNEUR Nina de Baisy-Thy
LENTZ Noah de Houtain-le-Val
MANISCALCO Cosimo de Bousval
MENDRIK Marion de Vieux-Genappe
ROUSSEAU Tessa de Vieux-Genappe
VALENDUC Chloé de Ways
VANCOEYGHEN Ambre de Bousval
VAN DIEREN Lina de Bousval
WALRAET Nathan de Genappe
Mariages
BULTHÉ Benoît et MONET Alexandra de Loupoigne

PHAM Anh Viet et MACHELINCKX Christelle de Baisy-Thy
VERDUGO ORELLANA Carlos et WALRY Annick de Bousval
ZALEWSKI Sylwester et DZIJA ZALEWSKI Dorota de Bousval
HUGUET David et CHAHBAZIAN Valerie de Bousval
Décès
BOUGARD Marie Jeanne de Genappe (1925)
BOUSMAN Alice de Genappe (1918)
DECHAMPS Roger de Ways (1923)
DENAYER Henri de Houtain-le-Val (1926)
DUBOIS Muguet de Houtain-le-Val (1924)
GOFFART Marie de Bousval (1958)
HOVENS Eva de Genappe (1933)
LEMAL Marie Louise de Genappe (1914)
PETROONS Micheline de Bousval (1930)
VANOOST Irma de Glabais (1925)



Pour l'information
 au jour le jour visitez
www.genappe.be

Garde médicale

NOVEMBRE

09 Dr Devaux	067/77.37.57
11 Dr Duquesne	067/77.29.05
16 Dr Demay	0470/61.53.52

23 Dr Glibert	067/77.20.01
30 Dr Guillaume	067/77.17.53

DECEMBRE

07 Dr Guyette	067/77.14.04
14 Dr Hachez	067/77.35.60

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
 Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be

SENIORS
 A. Hanssens-Lefevre, Présidente
 H. Tubiermont, Echevin du 3^{ème} âge



3 rendez-vous à ne pas manquer

Traitement de texte et tableur
 pour débutants

A l'initiative de la Commission Séniors, Monsieur J. P. Holsbeeks animer une initiation aux traitements de texte et tableurs dans les installations de la bibliothèque de l'Espace 2000. Deux groupes de débutants seront constitués et l'animation sera organisée de 10h à 12h le mercredi pour un groupe et le vendredi pour l'autre.

Séance d'information et inscription: le lundi 24 novembre 2014 de

10h à 12h - Salle du conseil communal à l'Hôtel de Ville.

Une balade féérique

Le 13 décembre «Plaisir d'hiver» et Théâtre Royal des Galeries à Bruxelles

La Commission Séniors propose une balade féérique à Bruxelles. Vous serez déposés à proximité de la Grand Place pour flâner entre les chalets du grand marché de Noël bruxellois qui s'étend de la Grand Place, jusqu'aux places Sainte-Catherine et Marché au poisson, 2 kilomètres de surprises et de douceurs. Après le plaisir des yeux et des papilles, rendez-vous avec le rire et la comédie au Théâtre des Galeries pour son nouveau spectacle: «La Revue 2014», un retour humoristique et satirique sur les dérives, bévues et effronteries qui ont émaillées l'année 2014.

Déplacement en car au départ des
 lieux suivants:

8h35: Houtain-Le-Val (Place)
 8h40: Loupoigne (carrefour route d'Houtain)
 8h50: Baisy-Thy (Place d'Hattain)
 8h55: Bousval (Salle G. Gossiaux)
 9h00: Ways (Ecole communale)
 9h05: Genappe centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)
 9h10: Vieux-Genappe(Place Mercurey)
 9h15: Glabais (Parking du

restaurant «La Table de Georges»

Programme:

10h: Arrivée à Bruxelles, activités et repas libres.
 14h: Rassemblement à la Grand Place pour se rendre à pied au Théâtre des Galeries.
 14h30: Arrivée au Théâtre des Galeries.
 15h à 18h: Spectacle
 18h30: Rendez-vous et retour à Genappe

Goûter de Noël

Le mardi 30 décembre, les habitants de Genappe âgés de 60 ans et plus seront attendus à partir de 15h dans la salle polyvalente de l'Espace 2000 pour partager un goûter de Noël chaleureux et convivial.

Les inscriptions sont à adresser à l'Administration communale, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville avant le 19 décembre. Participation gratuite.

Les personnes dépourvues de moyen de déplacement peuvent le mentionner sur le bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention. Renseignements N. Couronné - 067/79.42.01 du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.



A renvoyer avant le 28 novembre 2014 pour le voyage-spectacle et avant le 19 décembre pour le goûter de Noël
 Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.

Nom Prénom

E-mail

Adresse

Code Postal Localité Tél. n°.....

Noircir la case concernée.

☐ Je participe au voyage-spectacle «La Revue» le 13 décembre 2014 et je m'engage à payer la somme de X 21 € en espèces à l'inscription auprès de Nicole Couronné - Tél.: 067/79.42.01, du mardi au vendredi de 10h à 11h et le jeudi de 16h30 à 19h00.

Lieu d'embarquement Nombre de personnes

☐ Je participe au goûter de Noël, le 30 décembre 2014.

Nombre de personnes

☐ Se rendra(ront) par leurs propres moyens

☐ en bénéficiant d'un transport à partir du domicile

Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL 28 octobre 2014

Finances

- Prise d'acte de l'arrêt du ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville du 19 août 2014 approuvant les premières modifications budgétaires de l'exercice 2014.
- Prise d'acte de l'arrêt du ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville du 16 septembre 2014 approuvant le compte communal de l'exercice 2013.
- Accord sur le profil d'investisseur calculé par Belfius Banque et confirmation du profil d'investisseur «Médium».
- Approbation des deuxième modifications budgétaires du service ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2014.
- Accord sur le mode de passation et les conditions de marchés inférieurs à 8.500€ HTVA, relatifs à certains articles budgétaires dans les limites d'un montant maximum.
- Approbation du taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP) pour l'exercice 2015. Le taux reste à 7% de l'IPP.
- Approbation du montant inchangé de la taxe centime additionnel au précompte immobilier pour l'exercice 2015, soit 1950 centimes.
- Approbation du montant de la taxe relative à la salubrité et à la propreté publiques pour l'exercice 2015: soit: 30€ par ménage ou par activité professionnelle.
- Approbation du règlement complémentaire de taxe sur la délivrance de documents administratifs pour l'exercice 2015. La taxe sur la délivrance de carte d'identité électronique délivrée aux citoyens belges et étrangers sera de: 4,80€, de 3,90€ pour les enfants belges de moins de douze ans et de 2,30€ pour les cartes électroniques et titres de séjour contenant des données biométriques, perçues en sus du coût de fabrication de la carte qui est réclamé par le SPF Intérieur. Les autres documents administratifs sont toujours taxés via le règlement initial arrêté par le Conseil communal en date du 29 octobre 2013 et les taux restent donc inchangés.
- Approbation du budget prévisionnel coût-vérité 2015. En vertu de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets et des coûts y afférents, nous sommes invités à lui communiquer les données nécessaires au calcul du budget prévisionnel coût-vérité pour l'exercice 2015. Il s'agit d'une estimation, car les montants dépendent d'une série de facteurs sur lesquels les communes n'exercent aucune maîtrise (ex: inflation, l'évolution du coût du carburant, les tonnages collectés...). Le taux de couverture obtenu est de 110%. Nous sommes dans la marge prévue par la Région wallonne, comprise entre 100% et 110%.
- Approbation du règlement redevance pour les sacs-poubelle des-

finés à l'enlèvement des déchets ménagers 2015. Cette taxe est fixée comme suit: 1,35€ pour le sac de 60 litres, par rouleau de 10 sacs et 0,75€ pour le sac de 30 litres, par rouleau de 10 sacs

- Approbation du règlement de taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices ménagères 2015. La taxe est fixée comme suit: 40€ pour les personnes isolées, 70€ pour les ménages de deux personnes, 80€ pour les ménages de trois personnes et plus et 80€ pour les activités professionnelles. Une distribution de sacs-poubelle gratuits est prévue comme suit: 10 sacs de 30 litres par an pour un ménage d'une personne et 10 sacs de 60 litres par an et par ménage de deux personnes ou plus.
- Avis favorable sur le budget 2015 de la fabrique d'église de Vieux-Genappe: les recettes sont de 31.460,20€, les dépenses de 31.460,20€. La part communale s'élevant à 12.310,56€. Le budget est équilibré.

Intercommunale

- Approbation les points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales du 19 novembre 2014 de l'Intercommunale IMIO.

Travaux

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour le remplacement du système de production d'eau chaude sanitaire du FC Houtain. Estimation: 25.000€.
- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché pour la rénovation de la chaufferie de l'école de Vieux-Genappe Estimation: 25.000€.
- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux de réfection de ponts: Réparation du «voûtement» sis sur le Ry Aronelle, jonction rue de Ways - Grand Route, de la tête d'aqueduc et stabilisation des berges. Réparation des pieds droits et des murets en bords de voirie du Pont sis sur le Ry d'Hez rue Ry d'Hez. Entretien des pieds droits du Pont sis sur la Dyle Chemin de la Dyle à Loupoigne. Estimation 100.000€
- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux par procédure négociée pour la pose d'une clôture et d'un revêtement hydrocarboné au dépôt communal. Estimation: 25.000€
- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la remise en état des douches et vestiaires de la salle polyvalente. Estimation: 35.000€
- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour le renforcement de la structure

du local scout à ossature bois de Bousval. Estimation: 18.000€

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la création de dispositifs anti-inondations et coulées de boues. Ce marché concerne: La rue F. Tubiermont et la gestion des coulées boueuses de la rue A. Gossiaux. Il prévoit la construction d'une zone d'immersion temporaire, d'une mare permanente, d'interventions en voirie (dévers pour ramener les eaux vers le fossé). La place d'Hattain à Baisy-Thy. Il prévoit la construction d'une zone d'immersion temporaire. Le Hameau des Flamandes à Glabais Il prévoit la construction d'une zone d'immersion temporaire et d'une mare permanente. Estimation globale: 140.000€
- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour l'entretien et la réparation des chaudières et brûleurs ainsi que des groupes de pulsion des installations de chauffage de divers bâtiments communaux pour les exercices 2015 et 2016. Estimation: 30.000€
- Approbation d'interventions de réparation d'un certain nombre d'hydrants situés sur le territoire par L'I.E.C.B.W. Estimation de la dépense: 5.000€
- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour une mission de consultance relative à la réalisation de travaux d'assainissement du lieu dénommé «Cure de Ways», suite à une pollution au mazout de chauffage - Phase 2: Annexe de la cure. Estimation: 3.000€
- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour l'assainissement de la cure de Ways, Phase 2. Dépollution du sol sous l'annexe de la cure. Estimation: 15.000€
- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de services d'expertise et de conseil relatif aux fissures constatées à la voûte de l'église de Ways. Estimation: 3.000€.

Patrimoine

- Acquisition pour cause d'utilité publique, dans le cadre du plan de revitalisation/rénovation urbaine, d'une habitation sise à Genappe, rue de Charleroi 5, cadastrée section A n° 250 b pour un montant de 125.000€ maximum.
- Approbation du déplacement partiel du sentier 138 à Baisy-Thy et fixation de l'indemnité revenant à la commune: 15.000€

Urbanisme

- Adoption provisoire du Plan communal d'Aménagement n°4, dit «de la Gendarmerie».

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous:
067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous:
067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Égalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville:
067/79.42.07 - 0476/77.95.58
marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous:
067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous:
067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous:
067/79.42.05 - 0470/64.02.21
christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30
067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Entreprises générales d'électricité

R. DEPRÉ

Dépannage - Rénovation anciennes maisons
Prise de terre - Renforcement de compteur
Mise en conformité



Drève Dom Placide
1470 Bousval
0475/27.72.73
www.electricien-depre.be

- Devis gratuit
- Travaux par patron
- Entrepreneur agréé

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses
Tailles de haies et arbustives
Travaux de plantations
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
Pose de clôtures et abris de jardin
Réalisation en bois (terrasses, ...)
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



Egouttage du Domaine de la Motte à Bousval

Les impétrants ayant pu réaliser tous les déplacements qui leur étaient nécessaires au sein des voiries concernées, plus rien ne s'opposait donc à la réalisation des travaux d'égouttage proprement dits. Ces importants travaux ont donc débuté dans le courant de la semaine du 13 au 17 octobre dernier et se prolongeront jusque fin décembre.

Sont concernées les drèves des Châtaigniers, du Château de la Motte, Emmanuelle et le chemin de la Longue Haie.

La technique de travail dite par «forage horizontal» retenue pour la réalisation de ces travaux permettra de perturber le moins possible la vie quotidienne des habitants.

Effectivement, le forage horizontal est une technique qui permet de poser des canalisations et des câbles, sans ouvrir de tranchée, en passant éventuellement sous des obstacles (chaussées, bâtiments, cours d'eau...) sans interve-

nir directement sur ces obstacles.

La pose de canalisations avec cette technique s'effectue en 3 phases

Un forage pilote

Pendant ce forage pilote, des tiges de faible diamètre (40-60 mm) sont poussées par une foreuse. La tête de forage biseautée permet de diriger le forage. La sonde dont elle est équipée fournit en permanence sa localisation et son orientation. Selon la nature du terrain, le sol sera en partie comprimé en partie extrait. L'injection d'un fluide de forage permet de déliter le sol, de l'évacuer, de lubrifier et de refroidir le train de tiges et de consolider les parois du forage en formant un cake avec le terrain;

Des alésages successifs

En tirant le train de tiges en retour, les alésages successifs permettent d'obtenir un conduit au diamètre

voulu (1,5 fois le diamètre de la canalisation à poser). Le fluide de forage évacue le matériau extrait.

Tirage et mise en place de la canalisation

Celle-ci est préparée au préalable et lubrifiée par le fluide de forage. Cette technique, utilisée pour 80% des tronçons concernés, permettra d'y maintenir une circulation normale. Le solde restant sera réalisé par tranchée ouverte car le diamètre des tuyaux ou les courbes des voiries ne permettent pas d'utiliser le forage horizontal.

En sa qualité d'intermédiaire privilégié de la Société Publique de Gestion de l'Eau c'est l'IBW qui dirige et coordonne ces travaux.

Renseignements

IBW : David Malengraux
0474/74.22.28.
Ville de Genappe :
Alexandre Di Vincenzo,
Surveillant 0475/96.17.02.



Carine Messens
 Chemin de Wavre 22
 1470 Bousval

 010/61.19.27
 0475/33.11.81

L'essentielle
 Institut de beauté et pédicure médicale

**Pour l'information
au jour le jour
visitez**
www.genappe.be



Déneigement à domicile: un nouveau service pour les seniors!

Même si personne ne sait si l'hiver sera rude ou pas, il vaut mieux prévenir et se préparer. Pour les seniors et les personnes qui éprouvent des difficultés à se mobiliser, l'obligation de déneigement du trottoir «devant chez soi» constitue une vraie difficulté.

Le CPAS propose un nouveau service de déneigement à domicile. Celui-ci s'adresse essentiellement aux personnes en perte d'autonomie ou isolée et peut être obtenu sur inscription auprès des services du CPAS. Après acceptation, une équipe de déneigement du CPAS

de Genappe interviendra automatiquement pour effectuer le déneigement en cas de précipitations hivernales. Une participation modeste sera demandée en fonction du nombre d'interventions et de la durée de celles-ci pour le trottoir de chaque propriété.

Vous êtes intéressés ?

Prenez contact sans tarder avec le CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par téléphone au 067.64.54.50, ou en vous rendant aux permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.

URBANISME

Avis d'enquêtes publiques

Le Collège Communal porte à la connaissance du public que deux enquêtes publiques ont été ouvertes,

Les dossiers sont déposés à l'examen du public à l'Hôtel de Ville - Service Urbanisme, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, soit durant trente jours, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8h à 11h45, le jeudi entre 16h30 et 19h et les mêmes jeudis sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance minimum, de 19h à 20h auprès du Service Urbanisme.

Des explications techniques seront données à toute personne intéressée. Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie, par courrier électronique, par courrier ordinaire ou formulées au Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme (CATU) ou à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture. A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales seront acceptées lors de la clôture de l'enquête en séance publique, à la date et l'heure mentionnées ci-dessous ou recueillies sur rendez-vous par le CATU ou à défaut l'agent communal délégué.

Projet

Demande introduite par Monsieur Max Roberti de Winghe représentant la S.A BIOTEC ayant établi ses bureaux à Overijse, Dreef 142 relative à un bien sis à Bousval, rue du Château, cadastré section F, n° 59pie.

Objet:

- Demande de permis d'urbanisation: création d'une zone pour 4 habitations, une zone de respiration et une zone d'ouverture paysagère.
- Demande de modification de voirie communale impliquant l'élargissement d'une voie de communication communale existante (chemin n° 10/ rue du Château à Bousval).
- Application de l'article 330-09° et 129 quater du CWATUPE.
- Références à rappeler: 874.2-14.02/s/id/1991
- Le dossier peut être consulté au Service Urbanisme du 23 octobre jusqu'au 26 novembre 2014.
- La réunion publique, obligatoire en vertu de l'article 4° du CWATUPE aura lieu le 13 novembre 2014 à 18h30 dans la salle du Collège Communal à l'Hôtel de Ville.
- La séance de clôture de l'enquête aura lieu le 26 novembre 2014 à 9h30 dans la salle du Conseil Communal, à l'Hôtel de Ville

Projet

Elaboration du Plan Communal d'Aménagement n° 4 ter dit «de la Genarderie» révisant partiellement le Plan Communal d'Aménagement n° 1 dit «de la Ville» (Arrêté Ministériel du 23 mai 2007) dans un périmètre compris entre la rue de Glabais et la rue des Lilas (périmètre ouest) ainsi que la parcelle cadastrée sous Ways section C, n° 175/03 (périmètre est). (Articles 47 et suivants du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie - CWATUPE).

Nos références à rappeler: URB/871.4/cd/436

- Le dossier peut être consulté au Service Urbanisme du 12 novembre au 15 décembre 2014.
- La réunion accessible au public, obligatoire en vertu de l'article 4° du CWATUPE aura lieu le 27 novembre 2014 à 17h dans la salle du Conseil Communal, à l'Hôtel de Ville.
- La séance de clôture de l'enquête aura lieu le 15 décembre 2014 à 9h30, dans la salle du Conseil Communal, Espace 2000, n° 3 à l'Hôtel de Ville

Renseignements

Tél: 067/79.42.26 - Fax: 067/79.42.47 - E-Mail: info@genappe.be,
Service Urbanisme - Hôtel de Villes - Espace 2000 n° 3 - 1470 Genappe

Du lien plutôt que des biens



Peter tond la pelouse de Madeleine, qui a raccourci le pantalon de Marco, qui initie Célestine à Internet, etc. Tous ces menus services rendus n'auraient pas été possibles sans le Système d'Échange Local (SEL) «Coup de Pouce». Sabine Jaucot nous explique comment fonctionne cette initiative citoyenne.

CCG: «Le SEL? Dites-nous déjà de quoi il s'agit.»

Sabine Jaucot: Le SEL est une association constituée de personnes mettant des ressources à disposition les unes des autres en échange de services, produits, savoirs et biens de façon multilatérale. Car la réciprocité se fait, non pas avec la personne qui nous a aidé, mais avec toute la communauté de membres. La valorisation de ces services se fait en heure: une heure est égale à une heure, quels que soient le service et les compétences de la personne qui l'a rendu. Par exemple, une heure de cours de néerlandais est égale à une heure d'aide au jardinage. Au SEL «Coup de Pouce», l'unité de change, équivalent à une heure de prestation, s'appelle un «bon'heure».

CCG: «Comment a-t-il vu le jour?»

S.J.: Né à Villers-la-Ville en 1997, le SEL «Coup de Pouce» s'est vite étendu à toutes les communes limitrophes. Le principe vient du Canada où il a été développé dans les années 80 comme une alternative à l'économie actuelle. En Europe, il s'agit davantage d'un activateur de lien social, considéré comme un outil de lutte contre l'exclusion plutôt que contre la pauvreté. Les objectifs sont doubles: la création de lien social et la valorisation des gens. Prendre une part active au sein d'un SEL peut redonner de l'élan à certaines personnes à ne pas se sentir inutile dans la société.

CCG: «C'est un peu à contre-courant, non?»

S. J.: En effet, on constate d'ailleurs que le réflexe n'est pas facile à acquérir. Car demander de l'aide, être redevable ne sont pas des mécanismes qui coulent de source. Or, si on veut vraiment fonctionner au sein du réseau, il faut pouvoir dépasser ce frein psychologique. Cela fait six ans que je m'occupe du SEL à Genappe. Et, personnellement, j'ai mis beaucoup de temps à l'utiliser réellement.

CCG: «Concrètement, cela fonctionne comment?»

S. J.: Les offres et les demandes s'encodent sur le site Internet pour lequel chacun reçoit un code d'accès. On est libres d'y répondre même si nous avons posté une offre qui correspond à une demande. Lorsqu'un service a été rendu, la personne comptabilise le nombre de «bon'heures» utilisées. Le bénéficiaire du service valide et les comptes de chaque utilisateur sont mis à jour. Afin de maintenir une gestion saine, on ne peut pas dépasser 60 «bon'heures», en négatif ou en positif.

CCG: «Comment y adhère-t-on?»

S. J.: Il suffit de prendre part à une séance d'information, d'adhérer à la charte et de payer sa cotisation qui s'élève, pour les familles, à 15€ plus 6 bon'heures par an. Pour les personnes isolées et les familles monoparentales, la quote-part revient à 9€ plus 3 bon'heures par an. Cela comprend une assurance de type responsabilité civile.

CCG: «Qui sont vos membres?»

S. J.: Différents profils s'y côtoient: tant celui du chômeur que celui du travailleur. Que l'un soit finalement plus pauvre que l'autre, cela importe peu. Le SEL permet justement à ces gens de se rencontrer sur un pied d'égalité.

CCG: «Vous couvrez une large région...»

S. J.: Le territoire du SEL est très étendu. Cela facilite les possibilités, la diversité et la spécificité des échanges. Il couvre les communes de Villers-la-Ville, Genappe, Court-Saint-Étienne, Mont-Saint-Guibert, Chastre, Sombreffe et Ottignies/Louvain-la-Neuve. Mais le SEL, c'est avant tout l'investissement d'un réseau local là où l'on vit. Les liens entre les gens ne se limitent pas aux frontières des communes.

CCG: «Quelles sont les offres proposées?»

S. J.: Elles sont vraiment très variées: jardinage, déménagement, babysitting, traduction, confection de repas... On a vu se développer des services originaux tels que l'organisation de ciné-club ou de visites d'exposition collectives, le don de bon'heures en guise de cadeau de naissance... Mais il y a des limites. On ne peut, par exemple, pas proposer une aide dont c'est notre métier. Le travail au noir y est strictement interdit. Il s'agit toujours d'une activité amateur. D'ailleurs, si on veut un travail professionnel, il vaut mieux aller demander ailleurs qu'au sein du réseau.

CCG: «Et en cas de désaccord?»

S. J.: Le comité local assure un service de médiation et de modération concernant les offres qui paraissent sur le site. Par ailleurs, nous encourageons les membres à se mettre d'accord au préalable sur le nombre de «bon'heures».

CCG: «Votre agenda?»

S. J.: Une séance d'information ouverte à tous aura lieu le 15 décembre à Genappe. Pour plus d'infos, vous pouvez prendre contact avec nous au 067/85 03 54 ou sur marie_parmentier@hotmail.com. D'autres rendez-vous sont organisés par et pour les membres. Repair couture café, english breakfast,

échange de livres, soirée magie, après-midi musical, repas... Autant de talents qui sont valorisés pour passer un moment convivial. C'est important que les gens se rencontrent, cela facilite les échanges.

CCG: «Et demain?»

S. J.: Le SEL «Coup de pouce» ne s'étendra plus géographiquement mais nous sommes prêts à soutenir la création de nouveaux réseaux. Nous avons grandi très vite et le nombre de membres est relativement stable. Certains quittent le réseau tandis que d'autres le rejoignent mais le réseau souhaite accueillir plus de membres, pour le rendre plus dynamique.

CCG: «Si le SEL «Coup de pouce» était une discipline artistique, laquelle serait-il?»

S. J.: La danse folk car on peut y danser seul, à deux, à trois... et changer de partenaires, dans la joie et la convivialité.

CCG: «Une personnalité?»

S. J.: Gandhi pour sa capacité à rassembler les gens autour de lui et à faire bouger les choses.

CCG: «Un héros de fiction?»

S. J.: Cupidon qui fait se rencontrer deux personnes.

CCG: «Une chanson?»

S. J.: «Imagine» de John Lennon pour son message de paix et de fraternité.

CCG: «Une devise?»

S. J.: «Échanger, c'est changer.»

CCG: «Et une confiance?»

S. J.: Pour notre déménagement, nous avions, mon mari et moi, beaucoup sollicité nos amis et notre famille. Malgré tout, il restait encore pas mal de choses à faire: entretien du jardin, nettoyage, état des lieux... J'ai alors posté une demande au sein du réseau. Au total, nous avons pu bénéficier d'une vingtaine d'heures. Cela peut paraître anecdotique mais je me suis sentie moins redevable que je l'aurais été vis-à-vis d'amis. Pas directement en tout cas. Codifiés par la réglementation du SEL, les rapports y sont plus légers. Même s'il arrive souvent que les échanges sortent du cadre et que des liens d'amitié se créent...

Propos recueillis par le Centre culturel de Genappe.

SEL «Coup de pouce»
Contact: Sabine Jaucot
Tél.: 067/84.07.86
@: sel.genappe@gmail.com
www.selcoupdepouce.be

Sur les traces de Maëlle

Pour cette deuxième exposition présentée dans l'espace «Aux 2 Pôles», le Centre culturel a eu envie de mettre en valeur le travail d'une artiste prometteuse: Maëlle Delaplanche. Fraîchement sortie de l'atelier de Dessin de L'Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de la Cambre, Maëlle a 25 ans et déjà une belle série de réalisations à son actif.

Pour cette jeune femme, l'existence humaine est jalonnée d'éléments éphémères. Conservés dans notre mémoire, ces moments deviennent des souvenirs qui se restitueront, par la suite, sous diverses formes. C'est de ce processus qu'est née sa démarche plastique actuelle.

L'exposition présentée s'intitule «Ombres rapportées» et évoque la notion d'espace. Elle nous parle aussi du souvenir et de la trace, par le fait de restituer un souvenir, une impression, un ressenti. De cette manière, elle détourne aussi l'expression «ombre portée» qui désigne une technique de dessin consistant à marquer une zone d'ombre, projetée par un objet sur une surface.

A cette occasion, la plasticienne y présentera, en plus d'une installation, une dizaine d'œuvres issues de ses séries «Planches courbes», «Corps à Corps, Face à Face» et «Analogies». Du dessin, des col-

lages, des techniques mixtes sur des supports en mdf et en plexi, de plus ou moins grand format, pour un jeu d'apparence et de transparence.

Tout comme l'établit l'artiste Walter Benjamin: «[Le dessin] C'est le lieu des signes avec lequel nous traçons le monde matériel, mais c'est en soi le signe suprême de l'existence». Une citation forte de sens pour elle.

Pour rappel, l'initiative de ce cycle d'expositions d'art est née d'une collaboration entre le Centre culturel de Genappe et un partenaire privé actif dans les finances qui souhaitait faire vivre son espace de travail rebaptisé «Aux 2 Pôles». Pour le Centre culturel, en charge de la sélection artistique, l'ambition est de créer un dialogue autour du travail d'artistes, reconnus ou émergents.

En pratique:

Du 14 novembre au 14 décembre. Tous les jours (sauf le samedi) de 14h à 17h ou sur rendez-vous. Présence de l'artiste les dimanches 23 novembre et 14 décembre. Accès libre. Aux 2 Pôles Avenue de Nivelles 126/6 1472 Vieux-Genappe 067/33.92.20

Infos: www.ccgenappe.be 067/77.16.27



**Eureka** Service
CONFORT ET SECURITE AU TRAVAIL SPRL

CHAUSSURES/VÊTEMENTS DE TRAVAIL
PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais
Professionnels - Particuliers

www.eureka-service.be

TEL: 067/77.11.70 **FAX: 067/78.04.30**
contact@eureka-service.be



Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be



L'enfance de l'art

Les partenariats tissés avec les écoles occupent une belle place dans le travail opéré par le Centre culturel de Genappe. En suscitant l'intérêt et la créativité de l'enfant, les projets développés apportent des regards différents sur la société qui nous entoure.

Parmi ces propositions, le projet «Théâtre à l'école» invite les élèves à assister à un spectacle de qualité sélectionné spécialement. La programmation conçue pour le jeune public se définit sur le travail proposé par des compagnies belges professionnelles reconnues. Les choix couvrent différentes disciplines: théâtre, contes, danse, musique, marionnettes... dans un souci de mener les enfants à une ouverture au monde et à un moment de plaisirs et d'émotions partagés.

Pour cette année scolaire, trois spectacles sont proposés à toutes les écoles maternelles et primaires de la localité. Découvrons-les brièvement:

Du 18 au 20 novembre, la Compagnie Racagnac Productions propose aux classes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} primaire un spectacle de marionnettes «Le prince heureux» d'après la nouvelle d'Oscar Wilde. Une ode

à la musique, au bricolage et au génie des mains, à une époque noyée dans le tout technologique. En mars, les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire profiteront d'une jolie promenade ludique et philosophique avec «Moi, nuage» du Théâtre de la Galafronie. Et, en mai prochain, les tous-petits seront les spectateurs d'un show visuel avec «Kubik» du Théâtre de la Guimbarde, spécialisé dans la conception de spectacles pour la petite enfance.

En marge de ces représentations, des animations pédagogiques sont proposées par le Centre culturel: échange sur le spectacle, discussion sur les thématiques abordées, manipulation d'objets, jeux d'improvisation, atelier créatif, sensibilisation aux arts de la scène...

Du théâtre jeune public qui aura la part belle en mars prochain avec la venue, en Brabant wallon, de la manifestation itinérante «Ottokar». Un mois pour mettre à l'honneur les personnes qui le créent, le jouent, l'organisent, le diffusent, l'enseignent, le relayent ou qui en sont le public. Au programme: une foule de représentations bien sûr, mais aussi des ateliers, des formations, des colloques et des rencontres.

Annoncé par divers canaux, le projet «HABITER Baisy-Thy» se met en route en collaboration avec le comité de village «La Baisythoise». Cette fois-ci, le Centre culturel accompagne la classe de 5^{ème} primaire de l'école du village dans la réalisation d'un reportage vidéo portant sur la vie rurale et le travail des agriculteurs. Une belle occasion pour ces enfants de se familiariser avec le travail d'écriture, les techniques journalistiques ainsi qu'avec les outils de prise de son et d'images.

D'autre part, un projet «art à l'école» accompagné par la comédienne Mélanie Delva se poursuit pour la 3^{ème} année consécutive avec la classe de Marie de l'école Saint-Jean. Cette année 2014-2015 sera aussi l'occasion de développer le «Forum Culture & Vous», un module de réflexion qui amène les enfants à faire un inventaire des représentations qu'ils ont du mot culture pour aboutir à une réflexion collective sur leurs attentes en la matière.

Contact: Centre culturel de Genappe - 067 77 16 27
fabrice@ccgenappe.be

Le travail, c'est la santé?

Du 13 au 16 novembre prochains se tient le «Week-end du Doc» qui programme des documentaires belges francophones un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. Le Centre culturel de Genappe y participe avec le film «Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés» dans le cadre de son cycle «La Boîte à Docs». A la rencontre du cinéma du réel...

Le projet de ce documentaire réalisé par Sophie Bruneau et Marc-Antoine Roudil est né de la lecture de l'ouvrage «Souffrance en France» qui connut un certain retentissement lors de sa parution en 1998. Dans ce livre, l'auteur Christophe Dejours lève le voile sur une réalité méconnue: la souffrance au travail. Les cinéastes ressentirent le besoin de participer à la réflexion et de nourrir le débat - un débat quasi inexistant dans l'espace public.

Pour traiter cette thématique, les réalisateurs ont eu l'idée de filmer des consultations médicales: Chaque semaine, dans trois hôpitaux publics de la région parisienne, une psychologue et deux médecins reçoivent des hommes et des femmes malades de leur travail. Ouvrière à la chaîne, directeur d'agence, aide-soignante,

gérante de magasin... Tour à tour, quatre personnes racontent leur souffrance au travail dans le cadre d'un entretien unique. Les trois professionnels spécialisés écoutent et établissent peu à peu la relation entre la souffrance individuelle du patient et les nouvelles formes d'organisation du travail. «A travers l'intimité, l'intensité et la vérité de ces drames ordinaires pris sur le vif, le film témoigne de la banalisation du mal dans le monde du travail.» Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés » est un huis clos cinématographique où prend corps et sens une réalité invisible et silencieuse: la souffrance au travail.

En pratique:

Projection du film «La dernière séance» en présence du réalisateur.

Le dimanche 16 novembre à 17h.

Au Centre culturel de Genappe, rue de Bruxelles 14 à Genappe. 3€ - Réservations 067/77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be (attention, nombre de places limité!).

En périphérie de cette projection, la Bibliothèque de Genappe propose une sélection d'ouvrages sur la thématique abordée dans le film.



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

PEINTURE
Intérieure - Extérieure
TAPISSAGE

DEVIS GRATUIT

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget !

Place E. de Lallieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert de mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Ivan Paduart en concert

Dépêchez-vous! Il reste encore l'une ou l'autre place pour venir écouter ce pianiste de jazz de chez nous et considéré comme un des meilleurs au Benelux.

Ivan Paduart y interprétera ses plus belles compositions mises en symbiose avec les images aériennes à couper le souffle, extraites du spectaculaire «Home» de Yann Arthus Bertrand. Au programme, des compositions mélodieuses parsemées d'improvisations lumineuses dans le décor chaleureux et intime de la Ferme du Biéreau...

En pratique:

Ivan Paduart + «Home»

Le Jeudi 20 novembre, à 20h30.

Tarif préférentiel: 13€ (au lieu de 16€).

A la Ferme du Biéreau de LLN grâce à la formule «Hors-les-Murs» initiée par le Centre culturel de Genappe. Covoiturage organisé au départ de Genappe.

Réservation obligatoire au 067/77.16.27



Expo: De Moscou à Saint-Pétersbourg au fil de l'eau.



André Dubois, le photographe bourlingueur, vous a proposé en mars de partager ses découvertes et coups de cœur à Moscou, principalement la Place Rouge et le Kremlin. A présent, il vous emmène au fil de l'eau vers Saint-Pétersbourg.

2000 km sur la Volga et quelques lacs russes

Après la visite de Moscou, le départ est donné pour parcourir les 2000 km qui séparent Moscou de Saint-Pétersbourg.

Première halte: Ouglitch. Fondée en 1148, c'est l'une des plus

anciennes cités de la Russie. Parmi ses monuments sacrés, épinglons la cathédrale de la Transformation et l'église du Tsarévitch Dimitri.

Le périple se poursuit vers Yaroslavl, une des plus belles villes de l'ancienne Russie, réputée à juste titre pour ses nombreuses églises. Parmi les photos exposées, vous verrez celles de l'église du prophète Elie et l'intérieur de l'église Saint-Nicolas.

Après la Volga, le bateau se glisse sur l'impressionnant lac artificiel de Rybinsk.

Arrêt à Goritzki pour y visiter un village typique composé de mai-

sons en bois (isbas). Ce sont des constructions robustes, parfaitement adaptées au froid polaire qui sévit dans la région. Le voyage se poursuit vers le monastère de Saint-Cyrille du Lac Blanc.

Cette fois, le bateau navigue sur les eaux du Lac Onéga, appelé aussi «mer de Carélie».

D'une superficie de 9549 km², il possède d'innombrables criques et îles idylliques dont la plus connue, Kishi, abrite un musée en plein air, constitué d'un ensemble exceptionnel d'architecture en bois du 18^{ème} siècle, classé patrimoine mondial par l'Unesco. Le trajet se poursuit vers Mandroga,

Les ors et trésors de Saint-Pétersbourg

Vient enfin le moment tant attendu: l'arrivée à Saint-Pétersbourg qui éblouit les visiteurs par ses monuments chargés d'histoire, ses impressionnants boulevards, ses vastes places et ses 300 ponts enjambant canaux et bras de rivière. Une visite panoramique de la ville permet de découvrir la place des palais avec la «Perspective Nevsky», le palais d'Hiver et l'Ermitage, l'église Saint-Isaac, la plus imposante de Saint-Pétersbourg, l'église du Saint-Sauveur, la forteresse et la cathédrale Pierre et Paul. D'autres lieux méritent aussi le détour: le Palais de Catherine de style baroque peint en blanc et bleu ainsi que les jardins de Pouchkine émaillés de pavillons, de sculptures.

Le Versailles russe

Impossible de quitter Saint-Pétersbourg sans se rendre à Peterhof pour admirer le «Versailles russe», un spectacle grandiose magnifié par les jardins de Petrodvoutz dotés de 140 fontaines plus belles et différentes les unes des autres. Sans oublier l'église du Saint-Sauveur sur le sang versé, époustouflante de par sa décoration intérieure.

Cette évasion en terre slave touche à sa fin, un voyage mémorable raconté en photos pour vous donner l'envie de l'entreprendre à votre tour...

L'exposition se tient à l'Hôtel de Ville, du 7 au 28 novembre 2014. Elle est accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h.

André Dubois

agenda

7 AU 28 NOVEMBRE

Expo photos

Exposition des photographies d'André Dubois. De Moscou à Saint-Pétersbourg au fil de l'eau. Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h. Hôtel de Ville Espace 2000, 3 à Genappe

DU 14 AU 16 NOVEMBRE

Théâtre

«Les Amis du Lundi» présente «Y a des cales en bourg», Comédie de Jacky Lesire. Salle communale de Loupoigne Rue du Centre, 28 A 14 et 15/11 à 19h30, 16/11 à 16h PAF: 8€ - 5€ (moins de 12 ans) Renseignement: Evelyne Baisypont: 067/77.26.56

DU 14 NOV AU 14 DÉC

Expo

«Ombres rapportées» Maëlle Delaplanche expose «Aux 2 Pôles», Chaussée de Nivelles, 126/6 - 1472 Vieux-Genappe - 067/33.92.20 Tous les jours de 14h à 17h, sauf le samedi Infos: www.genappe.be 067/77.16.27

13 ET 14 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Place de la gare à Bousval Info: 0471/08.28.91 labousvaloiseasbl@gmail.com

16 NOVEMBRE

Film

Projection de «La dernière séance» dans le cadre de «La Boîte à Docs» proposé par le CCG en présence du réalisateur à 17h au Centre culturel Rue de Bruxelles, 14. Info et réservation: 067/77.16.27 info@ccgenappe.be

20 NOVEMBRE

Jazz

À 20h30, Ivan Paduart en concert, covoiturage au départ de Genappe vers la Ferme du Biéreau à Louvain La Neuve. Tarif préférentiel: 13€ au lieu de 16€. Réservation obligatoire: CCG 067/77.16.27 info@ccgenappe.be

21 NOVEMBRE

Concert

Le Renouveau Musical Genappe invite tous les mélomanes de l'entité à l'église St Géry de Vieux-Genappe à 20h00 pour son concert de Gala. Renseignement: 067/77.17.08. Entrée: 5€

22 NOVEMBRE

Conférence

Archéologie en Val de Dyle, à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine à 16h - Avenue Eugène Philippe 1a - 1473 Glabais. Entrée gratuite.

23 NOVEMBRE

Promenade

«Les sentes de Baisy», 8^{ème} édition des balades «Nos villages à pied» Rendez-vous à 14 h: Place d'Hattain à Baisy Organisation: Ville de Genappe et Chemins 141 - Contact: C. Wibo Tél.: 010/61.50.70

24 NOVEMBRE

Initiation informatique

Nouvelle session pour débutant en traitement de texte pour seniors. Séance d'information et d'inscription de 10h à 12 dans la salle du Conseil communal

29 ET 30 NOVEMBRE

Week-end artistique

Samedi à 20h: Spectacle «2084», une création originale des élèves de l'Académie de Genappe: Art dramatique, musique, danse... Dimanche à 15h: Concert musique et chant. Salle polyvalente de l'Espace 2000. Réservation indispensable au 067/79.42.96.

19 AU 21 DÉCEMBRE

Noël à Genappe

Trois jours d'exception pour préparer et vivre la magie de Noël. Une organisation de la Ville de Genappe en partenariat avec le Tof Théâtre, Le café de la Lanterne, Le Comité des fêtes, l'APEC, le Syndicat d'initiative, l'Amo Tempo, Le Centre culturel et le soutien du CCBW. (Voir page 6)



Rédaction, publicité et renseignements Ville de Genappe, Espace 2000, 3 - 1470 Genappe 067/79.42.48 - **Mise en page** cellules-grises.be 067/79.11.36 - **Photos** Administration communale, Région wallonne, Centre Culturel, P. Thirion, Photostock, Fotolia, Syndicat d'Initiative de Genappe - **Impression** Imprimerie Delfenière - **Le Journal de Genappe** décline toute responsabilité des articles en provenance d'associations ou de toutes personnes privées ou publiques autres que la Ville de Genappe. Il ne peut être tenu responsable des publicités qui ne seraient pas conformes aux arrêtés du Ministère des Affaires économiques. - **Avis aux associations**, les articles ou les informations des associations à paraître dans le prochain numéro sont à transmettre à: journal@genappe.be **avant le 15 de chaque mois** (sauf en juin et juillet)